

## LES COMMERÇANTS SUR CE PARCOURS

**Boulangier-pâtissier :** Aux deux gourmandises –  
Place de l'Église – 06 76 50 29 09  
**Épicerie Multiservices-Café :** 03 86 96 81 21  
**Boucherie-charcuterie :** Massari – 03 86 96 85 18  
**Chambres d'hôtes :** Le belvédère – 03 86 86 80 75



Ce circuit est balisé :



Vous retrouverez d'autres idées de balades sur notre site [www.ccvanepayssothe.fr](http://www.ccvanepayssothe.fr) ou directement à l'accueil situé au 36-38 rue de la République – 89190 Villeneuve l'Archevêque.

La forêt d'une surface de 379 ha est toujours une richesse pour le village, même si elle est aujourd'hui nettement moins importante. Outre son intérêt touristique, elle permet à la commune d'obtenir des revenus grâce à la chasse et à la vente de bois et aux habitants de bénéficier de bois de chauffage avec les « affouages ».

*Pour votre sécurité : respecter les dates de chasse, passer à distance des travaux des affouagistes.*



Pour son exploitation, la forêt est découpée en « 35 coupes » affouagères accessibles par de grandes allées entretenues par la société de chasse, ce qui facilite aussi les randonnées.



En 1706, un feu d'origine accidentelle détruit l'église. Grâce à la richesse en bois, les habitants ont pu faire appel aux architectes royaux François Buron et Claude Louis d'Aviler pour sa reconstruction en style néoclassique.



## CONSEILS PRATIQUES :

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

### POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36).

En groupe, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

### RESPECTEZ LA NATURE

Ne pas prendre ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février. Attention aux feux de friches. Restez sur les sentiers délimités. Passez à distance des animaux. Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles). Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture. Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées. La nature est fragile, prenez en soin.

### RESPONSABILITÉ

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Ne pas jeter sur la voie publique. Recycler moi



RANDONNÉE N°

4

AUTOUR DE LES SIÈGES

LA PIERRE COLLON



Le menhir dit de la Pierre Colon est un gros bloc de grès dressé à la fin du Néolithique (- 5 000 à - 2 200 av JC). Il est classé monument historique

DÉPART : PLACE DE L'ÉGLISE

LONGUEUR DU CIRCUIT : 10 KM  
DURÉE PÉDESTRE : 3 H  
DÉNIVELÉ : 139 M



1

**ÉGLISE.**  
Les Sièges est un vieux village connu depuis 833 ans sous le nom de Staticus puis de Scabiae. Vous êtes ici, au cœur du village avec l'église, la mairie et les écoles.  
Visite possible : Sabrina CHEMOLLE - tel : 06 41 89 32 15

2

**RUE DE L'ABREUVOIR**  
Partir côté mairie et prendre la rue de l'abreuvoir jusqu'au pont. Tourner à droite dans la rue des Courrées et suivre tout droit.  
Le pont de style Louis XV a été construit avec les restes de la porte fortifiée. Vous longez ensuite les fossés des anciennes fortifications construites au XVIème siècle autour du village sur autorisation royale de François 1er. Possibilité de faire le tour du village avec le circuit aménagé des fossés.  
Continuer tout droit. Toutes les maisons anciennes du village sont construites en silex joints au mortier de sable et de chaux.

3

**CARREFOUR**  
Au croisement avec la route, continuer tout droit sur le chemin jusqu'à la forêt.

4

**CHEMIN FORESTIER**  
Continuer tout droit sur le chemin forestier. Prendre la 1ère allée à droite. Sortir du bois et prendre le chemin qui le longe jusqu'à la 4ème allée.

5

**LA VALLÉE AUX COQS**  
Rentrer dans le bois à gauche et suivre le chemin de « la Vallée aux coqs ». A la 3ème allée sur votre gauche (entre coupes 18 et 17), tourner à droite dans l'allée. A environ 100 mètres se trouve le menhir.

6

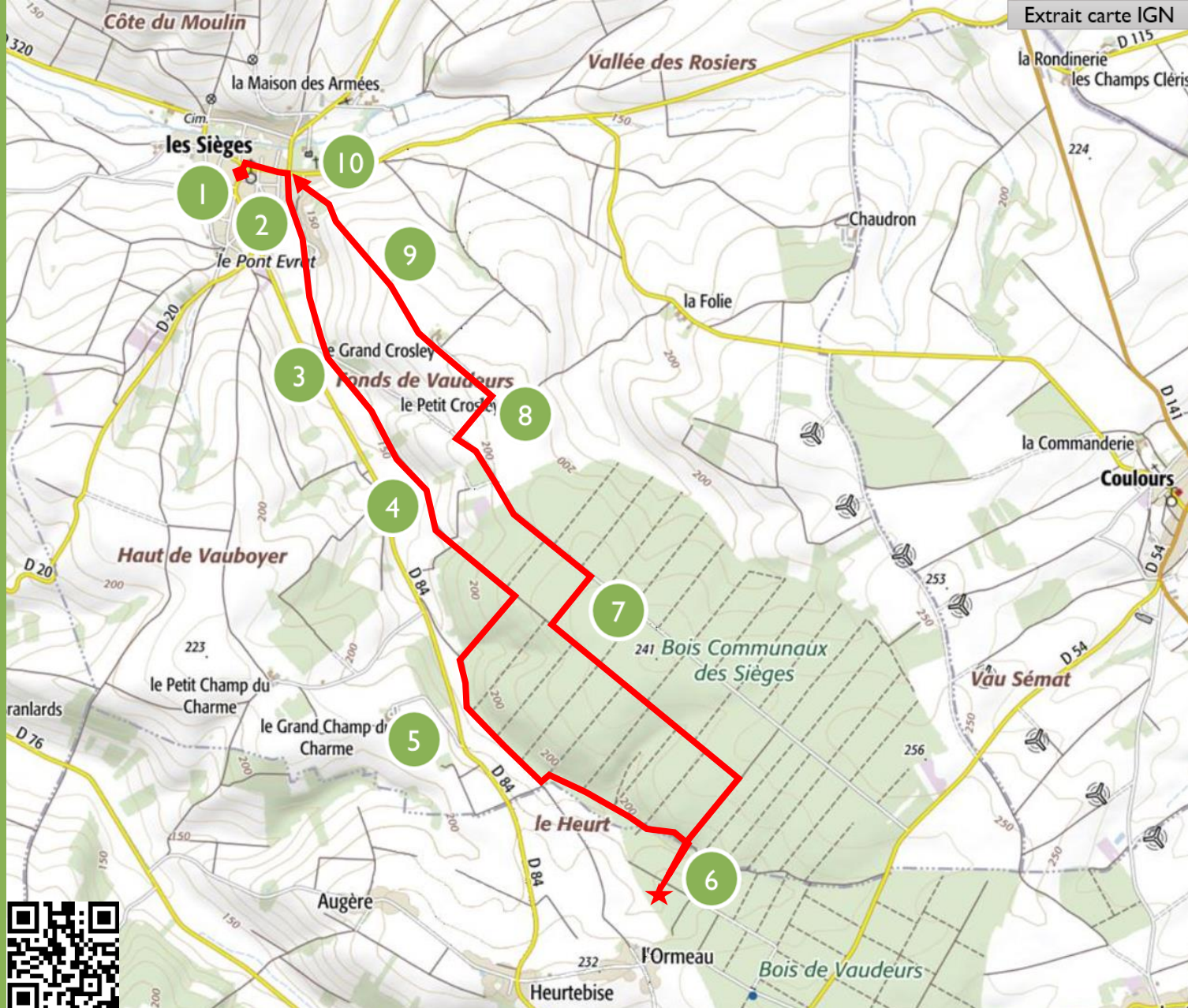
**LA PIERRE-COLLON**  
Revenir en arrière sur les 100 mètres et prendre l'allée en face. Tourner à gauche au bout de l'allée. ★

7

**CHEMIN FORESTIER**  
Continuer tout droit et prendre à droite la 4ème allée (entre coupes 2 et 3), pour rejoindre la route. Prendre à gauche et suivre la route.

8

**FERME DU GRAND CROSLY**  
Sur la route tourner à droite et, puis à gauche vers la ferme du Grand Crosley, et redescendre vers le village par le chemin rural du Crot aux chiens.  
Vue superbe sur le village et au loin sur les éoliennes de Les Clérimois, de Molinons et de Coulours.



9

**RUE DU BELVEDERE**  
Rentrer dans le village par la rue du Belvédère

10

**RUE DE L'ABREUVOIR**  
A droite l'ancienne école des filles, aujourd'hui salle des fêtes et l'abreuvoir autrefois alimenté par l'ancienne eau et aujourd'hui transformé en aire de jeux.

